



## Qui est Ursula Haverbeck ?



Le 7 mai 2018, une dame âgée de 89 ans était arrêtée en Rhénanie du Nord-Westphalie par la police allemande suite à un mandat d'arrêt. Cette « *arrière-grand-mère* »<sup>[1]</sup> s'appelle Ursula Haverbeck. Elle purge depuis une peine de prison ferme.

Qui est-elle ?

Que lui reproche la justice allemande ?

Le *Nouvel Obs* rapporte que « *sur son site Internet, Ursula Haverbeck s'affiche en "représentante du révisionnisme historique" et se targue d'être une "combattante intrépide pour la vérité."* »<sup>[1]</sup>

Plus exactement, Ursula Haverbeck est une vieille dame, élégante et intelligente, qui se trouve être aussi une rescapée des déportations de la mort. Après la guerre, « *15 millions d'Allemands des provinces perdues de l'Est, y compris moi, furent expulsés de leur maison. C'est l'équivalent de la population scandinave. Essayez d'imaginer : une note apparaissait sur la porte : "Vous devez quitter la maison d'ici demain, à telle et telle heure, les clés doivent rester sur la porte, vous ne*



pouvez pas amener plus de 20 kg par personne.” »<sup>[2]</sup>

Ces déportations causeront la mort de plus de deux millions d'Allemands. Trouvant « *insupportable* » que « *tout le monde parle seulement des 6 millions de juifs* » et qu'aucun « *écolier ne sache combien d'expulsés allemands sont morts, ils ne savent même pas que Breslau était une ville allemande* », Ursula Haverbeck s'est intéressée aux travaux révisionnistes du « *professeur*

*Robert Faurisson* », du « *chimiste Germar Rudolf* », de « *Fred Leuchter, l'unique expert vivant sur les chambres à gaz homicides* ». Tous ces travaux, qui concluent « *à "l'absurdité technique" de l'assassinat massif de six millions de juifs dans des chambres à gaz fonctionnant au Zyklon B à Auschwitz* », ont convaincu cette rescapée des déportations de la mort.

Elle n'en nie pas

pour autant l'existence des camps. « *Bien sûr, affirme-t-elle, qu'il y avait des camps de concentration et de mauvaises choses s'y sont passées. Il y a même eu quatre commandants de camp qui sont passés en cour martiale SS, parce qu'ils avaient agi envers les prisonniers en violation des Ordres du Commandement, ils les frappaient ou les tuaient même, etc. Et c'était strictement interdit et deux d'entre eux furent exécutés. [...] Auschwitz était tout simplement un énorme complexe industriel et on y effectuait un travail de grande valeur pour l'industrie de l'armement* » confiera-t-elle au *Panorama interview*, en mars 2015.

Ursula Haverbeck

se rappelle que pendant la guerre « *tout le monde travaillait à l'effort de guerre : prisonnier comme libre* » : « *ma propre classe de lycée fut même mobilisée par l'industrie de l'armement et nous aussi avons dû travailler pour l'armement. Par exemple, je peignais des caisses de munitions, etc. Nous étions tous mobilisés durant la dernière année. Nous avions tous très peu à manger et presque pas de vêtements et par-dessus tout pas de chaussure [...]. À la fin de la guerre nous étions tous affamés : ma mère pesait seulement 41 kg ! Nous étions tous émaciés [...]. C'était le résultat de la guerre. Pensez-y : quand vous n'avez plus le moindre morceau, plus d'infrastructures de transport, quand tout est cassé... les ponts étaient cassés, vous ne pouviez plus du tout conduire, vous pouviez encore vous déplacer à vélo, mais autrement... Alors les prisonniers ne pouvaient plus être ravitaillés. C'est le résultat des ennemis de l'Allemagne qui ont bombardé*



*l'Allemagne en la réduisant en miettes. »*[\[3\]](#)

Ursula Haverbeck

affirme encore que « les

*Anglais et les Américains, quand ils sont entrés en Allemagne, ont distribué des brochures de propagande pour “informer” leurs soldats des horribles atrocités que les Allemands avaient soi-disant commises. Parce que les soldats étaient si consternés par la destruction des villes allemandes. [...] Ils nous ont accusés, pour détourner l'attention de ce qu'eux ont fait. Et les Russes, eux-mêmes, l'ont dit aussi. C'était elle, l'armée Bolchevique infectée, qui encourageait à violer les femmes. De notre côté, cela était passible de peine de mort. Nous avons deux très bons amis, un de mon mari et un de mon père, qui ont découvert qu'un homme dans leur unité avait violé une Polonaise ou une Russe. Et ils ont dû le remettre à une cour martiale militaire, même s'ils avaient besoin de chaque homme dont ils disposaient pour la guerre, sachant très bien qu'il serait exécuté. »*[\[4\]](#)

Donc, pour Ursula Haverbeck, Auschwitz n'était « en vérité qu'un camp de travail, dans lequel tous les travailleurs internés là étaient indispensables à l'industrie de l'armement ». Dans ce cas, « vouloir des travailleurs dans l'armement et les exterminer en même temps n'a aucun sens. [...] Autre contradiction : quand interrogés plus tard : “Voudriez-vous rester et être libérés [par les russes] ou voudriez-vous venir avec nous au Reich ?”, [ces prisonniers d'Auschwitz] ont dit : “Non, nous préférons aller avec nos meurtriers.” [...] Auschwitz avait une clinique très moderne. Les malades y étaient très bien soignés de façon à ce qu'ils puissent vite retrouver la santé et aussi vite que possible retourner travailler. [Pour l'hygiène], les cheveux devaient être épouillés, pas seulement parmi les prisonniers, mais aussi chez les hommes de la SS. Parce que c'est là que les poux s'établissaient essentiellement. Et ils n'avaient toujours pas traversé cette épidémie de typhus. »[\[5\]](#)

Pour Ursula Haverbeck, la politique allemande envers les juifs n'était qu'une “extermination” au sens de “re-localisation hors d'Allemagne” : « Et les Sionistes eux-mêmes voulaient cela. Et dans cette mesure, ils y ont collaboré. »[\[6\]](#)

Convaincue de cela, dira-t-elle, « durant 5 ans, j'ai posé cette question systématiquement :



*“Dans ce cas, où, ces 6 millions [de juifs] ont-ils donc été tués ?” Et je n'ai reçu aucune réponse, pas une. Puis, j'ai écrit au Ministre de la Justice : “Voici la situation : pourrions-nous maintenant s'il vous plaît, avoir un débat public entre les deux parties, les pour et les contre ?” Pas de réponse. Alors je lui ai écrit : “Étant donné que vous ne m'avez pas répondu, tout ce qui reste c'est d'en tirer les déductions naturelles et d'en admettre les conclusions : il n'y a pas eu d'Holocauste.” »[\[7\]](#)*

Ursula Haverbeck a alors déclaré publiquement que *« l'holocauste est le plus grand et le plus persistant mensonge de l'histoire »* :

*« Lorsque l'on ne parvient pas à obtenir une réponse franche, même de la part du Conseil Central des juifs d'Allemagne - et je leur ai écrit au moins quatre fois à ce propos - quant au lieu où auraient été tués les juifs, alors vous avez là une réponse. Et la réponse suivante est que, lorsque l'on a besoin d'une loi pour graver l'holocauste dans la pierre et menacer de sanctions toute personne qui enquête ouvertement, eh bien, là vous avez un autre problème, non ? Parce que la vérité n'a pas besoin de lois. En d'autres termes, il est évident à partir de là, que quelque chose ne va pas. »*[\[8\]](#)

Ursula Haverbeck n'ignorait pas que les républicains démocrates allemands, après de nombreuses discussions, avaient inscrit au paragraphe 130 du Code Pénal allemand : *“une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison ou une amende sera appliquée à n'importe qui approuve, nie ou minimise les crimes commis par le National-Socialisme d'une manière qui tendrait à troubler l'ordre public.”* Mais elle se défendait en disant que *« la Cour Constitutionnelle Fédérale dit que tout cela est juridiquement indéfendable »*[\[9\]](#)

Elle savait ce qu'elle risquait. D'ailleurs le journaliste pour terminer son entretien, lui demanda si elle avait conscience que ce qu'elle disait de “l'holocauste” pouvait la conduire en prison. Ursula Haverbeck répondit : *« C'est juste un risque que je dois prendre [...]. C'est le prix que l'on doit payer, [...] le prix de la liberté... »* Elle veut *« une nation de droits »* et *« pas d'une nation qui parle constamment de droit et de justice et ainsi de suite - comme*



*c'est le cas en France - et fait totalement le contraire. [...] comme Germar Rudolf, par exemple, un chimiste, qui a étudié une substance chimique et dont les résultats ne collaient pas vraiment avec le monde politique, et ils l'ont condamné à trois ans et demi de prison. [...] Sur la base d'une telle loi. Cela doit intérieurement scandaliser toute personne honnête... »[\[10\]](#)*

Voilà ce qu'en substance les téléspectateurs allemands ont pu entendre pendant plus de 10 minutes lors de l'émission "Panorama" de la 1<sup>re</sup> chaîne, le jeudi 23 avril 2015, entretien dirigé par le journaliste Robert Bongen. Le 12 novembre 2015, le tribunal de Hambourg condamnait Ursula Haverbeck à une peine de dix mois de prison ferme pour « *incitation à la haine* » parce qu'elle avait déclaré que : « *l'holocauste est le plus grand et le plus persistant mensonge de l'histoire* »

Le 13

décembre 2014, Ursula Haverbeck s'était déjà adressée à ses compatriotes allemands pour les entretenir de ce qu'elle appelle « *le plus grand problème de notre temps* ». Elle y avait déjà dit que « *l'holocauste est le plus grand et le plus persistant mensonge de l'histoire* » et elle avait rappelé que « *dans une émission de ZDF TV, le 8 octobre 1993, tous les citoyens apprenaient que la plaque du vieux mémorial fut démontée et remplacée par une nouvelle plaque mentionnant un million et demi de victimes [et que] dans un article publié dans le Der Spiegel, en mai 2002, [Fritjof Meyer] parvenait à la conclusion qu'à Auschwitz personne ne fut gazé...* » Or, constatait-elle, personne ne fut alors accusé « *d'incitation à la haine...* » Pour cette vidéo, elle sera pourtant condamnée.

Ursula

Haverbeck fut encore condamnée à six mois de prison le 16 octobre 2017 par un tribunal de district de Berlin pour avoir publiquement, dans un restaurant de Berlin, déclaré en janvier 2016 que le génocide des juifs par les nationaux-socialistes n'avait jamais existé et qu'il n'y avait jamais eu de chambres à gaz homicides à Auschwitz. Elle y expliquait aussi comment elle avait averti le ministre de la justice qu'il fallait un débat public pour voir qui avait tort, entre exterminationnistes et non-exterminationnistes, et en l'absence de réponse, elle le prévenait : « *la seule conclusion possible était que l'holocauste n'avait pas eu lieu et je vais le publier sur Internet* » Ce qu'elle fit.



Son but, disait-elle encore, était « *de faire tomber le paragraphe 130 parce que c'est le seul moyen d'empêcher une nouvelle guerre mondiale* » « *Face à ceux qui ont armes, argent, médias, moyens de surveillance... nous avons la vérité et la morale [...] pour dévoiler le mensonge universel... Le paragraphe 130 est une loi pour protéger un mensonge. Et une loi pour protéger un mensonge c'est la fin de tout État de droit.* » Elle se déclarait contre la mondialisation qui n'est « *en fait que la destruction de la personnalité en tant qu'individualité d'un peuple* » et concluait : « *ce siècle juif, ce siècle du mensonge doit être dépassé ; seule la vérité nous rend libres ; rien d'autre, c'est pourquoi nous devons nous engager pour la vérité.* »

La même année, 2017, elle sera également condamnée à 14 mois de prison par le tribunal de Demoldt pour avoir nié, par écrit, la réalité de "l'holocauste" lors du procès d'un certain [Reinhold Hanning](#).

À la suite de sa condamnation d'octobre 2017, Ursula Haverbeck saisit le Tribunal constitutionnel fédéral, qui conclut le 3 août 2018 que « *la négation du génocide des juifs par le régime national-socialiste, sujet particulièrement sensible en Allemagne où il est interdit et passible de cinq ans de prison, "dépasse les limites de la sérénité des débats publics et constitue un trouble à la paix publique"* »[\[11\]](#)

En mai 2018, ne s'étant pas présentée pour purger sa peine, elle était recherchée par les autorités.

En effet, comme s'en indignent BFMTV, « *condamnée à huit reprises* » pour ses propos, celle qu'ils surnomment la "*mamie nazie*" ne s'était encore « *jamais retrouvée derrière les barreaux* ». On déplore même qu'elle ait profité de sa liberté de parole pour forger une sentence résumant sa démarche : "*Eine Untat ohne Tatort ist keine Tatsache*" (un fait criminel sans [indication du] lieu du fait criminel n'est pas un fait établi), imitant ainsi le défi que le Professeur Faurisson avait lancé depuis Stockholm en 1992 : "*Show me or draw me a Nazi gas chamber !*" (Montrez-moi ou dessinez-moi une chambre à gaz nazie !)



Le 23 avril 2018, elle aurait dû donc se présenter à la police afin d'être écrouée pour purger une peine totale de deux ans de prison. *« Elle était sous surveillance médicale. Son avocat avait sollicité un report de sa date d'incarcération. Mais de bonnes et belles personnes, notamment à l'étranger, avaient protesté et exigé une incarcération sans plus de délai. Il faut dire que la coupable avait commis un crime affreux contre la plus vraie et la plus vivace des religions du monde : [la Religion de l'Holocauste](#). »*<sup>[12]</sup>

En effet, un Communiqué de presse du Comité international d'Auschwitz du 6 mai 2018 déplorait : *« Après plusieurs condamnations à force exécutoire, elle s'est désormais soustraite à son incarcération en prenant la fuite. »* Tandis que le vice-président exécutif du Comité international d'Auschwitz, Christoph Heubner, soulignait ce qui suit : *« De même que, depuis des décennies, Haverbeck nie la vérité historique d'Auschwitz et de l'Holocauste, elle conteste désormais également la légitimité de la justice allemande qui, dans les années passées, lui a laissé beaucoup trop de liberté. Si l'on considère le nombre de jeunes que, pendant des années, Haverbeck a pu infiltrer avec ses mensonges et ses incitations à la haine antisémite, il est alors urgent que cette personne trouve le temps de la réflexion derrière les barreaux. On peut seulement espérer que la justice et la police la rechercheront de toute urgence afin qu'elle ne réussisse pas encore plus longtemps à se moquer des autorités judiciaires et à les tourner en dérision au sein de la sphère d'extrême droite. »*

Le 7 mai 2018, vers les 7 heures, après une nuit difficile en raison de son âge, de ses rhumatismes et de son arthrite, alors qu'elle *« s'apprêtait à tremper une madeleine dans sa tasse de café brûlant... de violents coups résonnèrent dans la pièce. Au même instant, des visages cagoulés et casqués apparurent aux fenêtres. La cour était envahie de dizaines de policiers lourdement armés. Le quartier avait été bouclé, des sirènes hurlaient en tous sens, les palpitations lumineuses des gyrophares striaient les murs. Ursula n'avait pas peur, elle ouvrit la porte d'une main qui ne tremblait que de l'effort que lui demandait désormais chaque geste. Les policiers l'entourèrent. L'un d'eux s'apprêtait à lui passer les menottes quand il fut saisi par un accès de gêne, d'embarras, devant cette petite vieille qui lui souriait avec une bienveillance attristée. On la saisit par le bras pour l'entraîner dans un des véhicules de la maréchaussée. Ce soir, elle dormirait en prison. Elle n'avait pourtant ni volé, ni tué, ni escroqué, ni violenté. Mais elle avait blasphémé. [...] il était urgent de mettre la société à l'abri*



d'un tel péril. [...] L'Allemagne était sauvée. La démocratie pouvait respirer. »[\[13\]](#)

Malgré le soulagement général des institutions républicaines, un article du 11 mai 2018 de David Hesse paru dans le *Tages Anzeiger*, un quotidien suisse de Zürich, ne se réjouissait pas de cette incarcération. Il écrivait : « *il ne fait aucun doute que les idées de négationnistes comme Ursula Haverbeck doivent être combattues. Mais pas par la prison.* » Le sous-titre était : « *Les lois qui imposent des vérités sont une erreur* » et sa conclusion finissait par une critique de la loi suisse sur le déni de génocide : « *L'État ne devrait pas juger si une déclaration est historiquement vraie ou fausse. [...] Les opinions sur l'Histoire ne devraient pas être interdites.* »[\[14\]](#)

Alors qu'Ursula Haverbeck avait exécuté en juillet de l'an dernier les deux tiers de sa première peine de deux ans d'emprisonnement, la "Grande Dame allemande" purge actuellement une autre peine d'un an et deux mois de prison pour les mêmes motifs, à savoir « *incitation à la haine* ». Ralf Vetter, procureur en chef de Detmold, avait alors précisé qu'une libération conditionnelle n'était pas possible à cause de sa condition de récidiviste...

Ursula Haverbeck est donc toujours emprisonnée. Née en 1928, elle aura 91 ans le 11 novembre 2019. Les personnes qui souhaitent lui souhaiter un bon anniversaire peuvent lui écrire en lui envoyant une simple carte postale à l'adresse suivante :

**Ursula Haverbeck  
JVA Bielefeld-Brackwede  
Umlostrasse 100  
D-33649 Bielefeld  
DEUTSCHLAND**





---

[1]

<https://www.nouvelobs>.

[2]

Panorama interview, Mars 2015.

[3]

Idem.



[\[4\]](#)

Idem.

[\[5\]](#)

Idem

[\[6\]](#)

Idem.

[\[7\]](#)

Idem.

[\[8\]](#)

Idem.

[\[9\]](#)

Idem.

[\[10\]](#)

Idem.

[\[11\]](#)

<https://www.liberation.fr/direct>

[\[12\]](#)

[robertfaurisson.blogspot.com](http://robertfaurisson.blogspot.com)



[13]

[egaliteetreconciliation.fr](http://egaliteetreconciliation.fr)

[14]

<https://freiheit-fuer-ursula>

**Source :**

<https://archive.org/details/UrsulaHaverbeckInterviewPanoramaIntegrale>.

<https://www.bfmtv.com/international/Allemagne-une-mamie-nazie-activement-recherchee-par-la-justice-1439377.html>

[https://www.liberation.fr/direct/element/la-justice-allemande-conclut-que-le-negationnisme-ne-releve-pas-de-la-liberte-dexpression\\_85717/](https://www.liberation.fr/direct/element/la-justice-allemande-conclut-que-le-negationnisme-ne-releve-pas-de-la-liberte-dexpression_85717/)

<https://www.nouvelobs.com/societe/20180507.OBS6309/la-police-allemande-interpelle-une-mamie-nazie-en-fuite.html>

<http://robertfaurisson.blogspot.com/2018/05/en-Allemagne-ursula-haverbeck-agee-de.html>

<https://www.auschwitz.info/fr/presse/communiqu%C3%A9-de-presse/info-seule/lesen/rechercher-de-toute-urgence-ursula-haverbeck-la-negationniste-de-lholocauste-condamnee-par-l-1.html>

<https://www.egaliteetreconciliation.fr/Allemagne-l-historienne-Ursula-Haverbeck-ennemie-public-numero-1-51000.html>



<https://freiheit-fuer-ursula.de/2018/05/29/dankesbrief-von-ursula-haverbeck-aus-der-gesinnungshaft-ende-mai-2018/>

<http://ungraindesable.the-savoisien.com/index.php?post/Ursula-Haverbeck-Questions-sur-questions>